

MESURE PRISE PAR LA COMMUNE

DEPUIS LE DEBUT DE LA CRISE COVID 19

Vendredi 13 mars

- Mise en place garderie pour les enfants du personnel soignant
- Mise en place des mesures sanitaires et préventives pour l'installation des bureaux de votes

Dimanche 15 mars

- Maintien du dispositif sanitaire pendant toutes les élections

Lundi 16 mars

- Relation avec la préfecture afin de connaître les directives
- Réunion avec le personnel communal, réunion avec les directrices des établissements scolaires (avec les précautions sanitaires qui s'imposent) pour coordonner les actions de chacun
- Allocution du président de la république

Mardi 17 mars

- Suite à l'allocution du Président, réunion de gestion de crise sanitaire pour la mise en place des nouvelles dispositions gouvernementale et préfectorale.
- Renvoi des agents non indispensables (confinement) à partir de 12H00
- Mise en place d'un système de permanences agents et élus
- Mardi après-midi, pointage et ciblage de toute les personnes isolées sur la commune
- Impression et début de distribution d'une note d'urgence avec numéro d'appel à ces personnes (par les élus groupe majoritaire)
- Même distribution dans les commerces et chez les médecins avec un retour mutuel d'information

Mercredi 18 mars

- Réunion de gestion de crise par le Maire, les adjoints et l'agent de permanence pour faire le point tous les jours à 9H00 dans le respect des règles sanitaires
- Fin de la distribution par les élus
- Réorganisation de l'installation du conseil municipal suite aux directives de la préfecture
- Mise à disposition dans la boîte à livre de « **l'attestation de déplacements dérogatoire** »
- Information de l'ensemble des mesures prises par l'état et la municipalité sur le site internet de la commune
- Gestion de la permanence téléphonique et physique par les agents municipaux et les élus

Jeudi 19 mars

- Réunion de gestion de crise par le Maire, les adjoints et l'agent de permanence pour faire le point tous les jours à 9H00 dans le respect des règles sanitaires

- Mise en place d'un système de portage de colis alimentaire et médicaments par les élus avec l'approvisionnement chez Mimi
- Rédaction arrêté d'interdiction d'accès à la plage et aux sentiers du lac au duc

Vendredi 20 mars

- Pris de contact avec les médecins, infirmières, entreprise Pichonnet et pharmacies pour mieux connaître l'évolution des demandes et des besoins de la commune
- Prise de contact avec la CPAM pour connaître l'évolution de l'épidémie sur notre secteur
- Communication à la presse pour le rappel du numéro d'appel d'urgence pour les personnes isolées, ne pouvant pas se déplacer

Toutes ses actions d'élus et d'agents communaux sont prise avec toutes les sécurités nécessaire (gel, gants, distances, ...)